

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 17 janvier 2024.

Sont présents à cette séance :

Siège #4 - Rachel Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault

Sont absents à cette séance:

Siège #1 - Charles Therrien
Siège #2 - Richard Bizier
Siège #3 - Jean-Guy Labbé

Formant quorum sous la présidence de Mme Rachel Goupil, mairesse et représentante de la municipalité de Saint-Camille. M. Pierre Morneau, directeur général, assiste également à la séance et agira à titre de greffier de l'assemblée.

M. Christian Chabot, suppléant pour la municipalité de Ste-Justine, assiste également à la séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la Présidente déclare la séance ouverte à 19h13 et souhaite la bienvenue.

01-01-24

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 17 janvier 2024 tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023
 - 3.2 - SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
 - 3.2.1 - SUIVI - AJOUT DE LA DÉSINCARCÉRATION ET DU SAUVETAGE HORS ROUTE
 - 3.2.2 - SUIVI - PRÉVENTION INCENDIE
- 4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR JANVIER 2024
- 5 - AFFAIRES COURANTES
 - 5.1 - RÉOLUTION - MODIFICATION AU CALENDRIER DES RENCONTRES DE LA RÉGIE POUR NOVEMBRE 2024
- 6 - SORTIES DU MOIS
- 7 - CORRESPONDANCE
- 8 - VARIA

8.1 - UTILISATION DU RÉSERVOIR DE DIESEL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-MAGLOIRE

8.2 - PLAN D'INVESTISSEMENT À LONG TERME - CAMION ET APPAREILS RESPIRATOIRES

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS
10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL

02-01-24

3.1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2023

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 20 décembre 2023 tel que modifié.

Point 8.1 - Précisions sur le terme APRIA: appareils respiratoires

ADOPTÉE

3.2 - SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

3.2.1 - SUIVI - AJOUT DE LA DÉSINCARCÉRATION ET DU SAUVETAGE HORS ROUTE

Un suivi est fait sur ce dossier:

- la Régie des incendies a reçu jusqu'à maintenant la résolution de la Municipalité de St-Magloire et est en attente de la réponse des quatre autres municipalités;

- la Régie est en attente d'une entente avec Cambi (M. Claude Lachance) en ce qui a trait à l'entreposage de l'unité de désincarcération et sauvetage hors-route à la caserne de l'ambulance et ce, pour un an, renouvelable selon les besoins.

Point d'information

3.2.2 - SUIVI - PRÉVENTION INCENDIE

Un suivi est fait sur ce dossier.

Point d'information.

03-01-24

4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR JANVIER 2024

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer no 01-2024 pour janvier 2024 totalise un montant de 27 045,37\$;

ATTENDU QUE des comptes pour un total de 1285,45\$ ont été ajoutés à cette liste;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no 01-2024 telle que présentée. Le total des comptes pour janvier 2024, incluant les comptes ajoutés, s'élève à **28 330,82\$**.

ADOPTÉE,

5 - AFFAIRES COURANTES

04-01-24

5.1 - RÉSOLUTION - MODIFICATION AU CALENDRIER DES RENCONTRES DE LA RÉGIE POUR NOVEMBRE 2024

ATTENDU QUE la rencontre des maires de la MRC pour le mois de novembre se tiendra le 20 novembre 2024;

ATTENDU QUE la rencontre de la Régie pour le mois de novembre était prévue pour le 20 novembre 2024;

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN CHABOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE: le conseil de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins modifie la date de la rencontre du mois de novembre 2024 pour le :

19 novembre 2024.

ADOPTÉE,

6 - SORTIES DU MOIS

Détails des sorties du mois.

Point d'information.

7 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

8 - VARIA

8.1 - UTILISATION DU RÉSERVOIR DE DIESEL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-MAGLOIRE

Une demande sera faite à la Municipalité de St-Magloire pour l'utilisation du réservoir de diesel de la municipalité, seulement pour l'auto-pompe.

Point d'information.

8.2 - PLAN D'INVESTISSEMENT À LONG TERME - CAMION ET APPAREILS RESPIRATOIRES

Il est mentionné que dans les prochains mois, il faudra planifier des rencontres afin de monter un plan d'investissement à long terme pour le camion et les appareils respiratoires.

Point d'information.

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions de l'assistance.

05-01-24

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN CHABOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, de procéder à la levée de la séance à 20h05.

ADOPTÉE,

Rachel Goupil, présidente

Pierre Morneau, directeur général
greffier et trésorier